

Jean BERNABE

Université des Antilles

et de la Guyane

*Deuxième Journée  
de la Francophonie dans les Amériques*

CREOLOPHONIE ET FRANCOPHONIE

AUX AMERIQUES

Lorsqu'en 1784 RIVAROL recevait le prix de l'Académie de Berlin pour son "discours sur l'universalité de la langue française", langue officielle des cours et chancelleries d'Europe, il inscrivait sans aucun doute son point de vue dans la permanence, l'identité et la continuité historiques. Il

1880

1

BERN 155 1 ✓

Jean BERRARD

Université des Antilles

et de la Guyane

de la Francophonie dans le monde  
Bernard Fournier

CEBOLORONIE ET FRANCOFONIE

AUX AMERIQUES

Lorsqu'en 1784 RIVAROL recevait le prix de l'Académie

de Berlin pour son "discours sur l'universalité de la langue

française", langue officielle des cours et chanceleries

d'Europe, il inscrivait sans aucun doute son point de vue dans

la permanence, l'identité et la continuité historiques. Il

Lorsqu'en 1784 RIVAROL recevait le prix de l'Académie de Berlin pour son "discours sur l'universalité de la langue française", langue officielle des cours et chancelleries d'Europe, il inscrivait sans aucun doute son point de vue dans la permanence, l'identité et la continuité historiques. Il était loin d'envisager les avatars d'un français soumis aux aléas de l'Histoire, dans son développement extra-européen, je veux parler de l'histoire coloniale.

L'émergence des créoles dits à base lexicale française remet en cause et confirme tout à la fois me semble-t-il, le caractère d'universalité attribué à la langue française.

Remise en cause, car créoles sont l'indice de ce que le français en franchissant les frontières de son Europe native rencontrait ses propres limites.

Lorsqu'en 1784 RIVAROL recevait le prix de l'Académie  
de Berlin pour son "discours sur l'universalité de la langue  
française", langue officialisée des cours et chancelleries  
d'Europe, il inscrivait sans aucun doute son point de vue dans  
la permanence, l'identité et la continuité historiques. Il  
était loin d'envisager les avatars d'un français soumis aux  
aléas de l'Histoire, dans son développement extra-européen, je  
veux parler de l'histoire coloniale.

L'émergence des créoles dite à base lexicale française  
remet en cause et confirme tout à la fois ce qu'il est  
caractère d'universalité attribuée à la langue française.

Remise en cause, car créoles sont l'indice de ce que  
la français en franchissant les frontières de son Europe native  
rencontrait ses propres limites.



elle contribuait à l'engendrement d'une nouvelle famille de langues, dites créoles. Langues que, à l'échelle de la planète, le français marquait de son estampille, tout comme l'anglais, l'espagnol, le portugais le faisaient pour les créoles respectivement dits à base anglaise, espagnole, portugaise.

C'est assez dire que la première dimension (au sens chronologique du terme) des créoles est la dimension coloniale, celle-là même qui résulte du débordement de l'Europe hors de ses frontières géographiques et de la mise en contact violente et forcée de communautés diverses. Notre créolophonie a donc, dès ses origines, partie liée avec la francophonie (mais une francophonie originellement plurielle, c'est-à-dire recouvrant un éventail de parlars assez diversifiés et non encore soumis à cette époque, à la normalisation unifiante du pouvoir politique). Et, le rassemblement en un même espace social de cette pluralité dialectale n'a été rendu possible qu'en raison de la conjoncture historique ménagée, pour ce qui nous concerne, par la colonisation de l'Amérique et qu'il convient d'appeler la conjoncture américaine, ou plus simplement : l'Américanité.



En sorte que, c'est véritablement à travers l'Américanité que s'est élaborée -et peut se comprendre aujourd'hui- la proximité génétique (la parenté) de l'espace créolophone et de l'espace francophone. Ici, l'espace, vous l'aurez compris n'a pas seulement une acception géographique même s'il est balisé du Nord au Sud par Haiti, la Guadeloupe, les Iles Vierges, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie, Grenade, Trinidad, la Guyane, la Louisiane et quelques enclaves continentales (Panama, Vénézuéla et Brésil). L'espace relève aussi d'une acception anthropologique, celle-là même que l'on verra à l'oeuvre dans mon propos et sans laquelle parler de créolophonie ou de francophonie ne saurait, me semble-t-il, avoir aucune pertinence.

Après avoir énoncé ce qui constitue le caractère chronologiquement et anthropologiquement premier des créoles, à savoir qu'ils sont des langues nées dans l'enfer colonial et esclavagiste, je vais, pour la clarté de mon exposé développer mon propos autour de 12 points. Je tiens toutefois à vous avertir de ce que la notion d'"origine coloniale" n'implique absolument pas dans ma pensée, la fémanence au sein des créoles



En sorte que, c'est véritablement à travers  
 l'Amérique que s'est élaborée - et peut se comprendre  
 aujourd'hui - la proximité générique (la parenté) de l'espace  
 créole et de l'espace francophone. Ici, l'espace, vous  
 l'aurez compris n'a pas seulement une acception géographique  
 même s'il est balisé du Nord au Sud par Haïti, la Guadeloupe,  
 les îles Vierges, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie,  
 Grenade, Trinitad, le Guyana, la Louisiane et quelques esclaves  
 continentales (Panama, Venezuela et Brésil). L'espace relève  
 aussi d'une acception anthropologique, celle-là même que l'on  
 verra à l'œuvre dans mon propos et sans laquelle parler de  
 créolophonie ou de francophonie ne saurait, me semble-t-il,  
 avoir aucune pertinence.

Après avoir énoncé ce qui constitue le caractère  
 chronologiquement et anthropologiquement premier des créoles, à  
 savoir qu'ils sont des langues nées dans l'entier colonial et  
 esclavagiste, je vais, pour la clarté de mon exposé développer  
 mon propos autour de 13 points. Je tiens toutelois à vous  
 avertir de ce que la notion d'"origine coloniale" n'implique  
 absolument pas dans ma pensée, la rémanence au sein des créoles



coloniale. j'espère que vous en serez convaincus après m'avoir écouté.

### I) La modernité des créoles

Les créoles, vu les conditions de leur naissance sont, à la lettre, des langues modernes : les premières et les plus jeunes, à la fois, des langues émergeant de la modernité à travers le choc des deux Mondes.

### II) Le contexte sociologique des créoles

Toutes les langues créoles sont, au plan de la sphère sociale, en contact avec au moins une langue standard de grande diffusion d'origine européenne.

Créoles à base lexicale française :

ici : Haïti,

Guadeloupe,

Martinique



La Guyane ----> ou le créole est en

BERNASS 6^ 5

contact avec français

là : ----> avec l'anglais

- Dominique, Sainte-Lucie

- Grenade (créole mort)

- Trinidad, Louisiane (créole moribond)

où il est en contact avec l'anglais

La diversité des langues européennes donne la mesure  
des partages territoriaux dont nos langues ont été l'objet.

III) La proximité génétique (ou parenté) du créole  
et du français n'implique pas une continuité, une confusion  
entre créole et français.

Il y a une discontinuité sociologique et  
communicationnelle entre créole et français :

Il n'y a pas compréhension par un francophone  
exclusif sauf dans le cas de décréolisation avancée.

L'existence de la décréolisation constitue un

BERNASS 6v

La Guyane ---> ou le créole est en

contact avec français

14 : ----> avec l'anglais

- Dominique, Sainte-Lucie

- Grenade (créole mort)

- Trinidad, Louisiane (créole moribond)

ou il est en contact avec l'anglais

La diversité des langues européennes donne la mesure

des parlers territoriaux dont nos langues ont été l'objet.

III) La proximité génétique (ou parenté) du créole

et du français n'implique pas une continuité, une confusion

entre créole et français.

II y a une discontinuité sociologique et

communicationnelle entre créole et français :

Il n'y a pas compréhension par un francophone

exclusif sans dans le cas de déréalisation avancée.

L'existence de la déréalisation constitue un



phénomène générateur de continuum entre les deux langues  
continuum dont l'effet majeur est l'accroissement du seuil  
d'intercompréhension.

IV) Créole et français constituent deux pôles  
linguistiques dont la distance l'un par rapport à l'autre est  
variable dans l'histoire. Mais créole et français constituent  
aussi deux vecteurs de l'histoire psychosocioculturelle de nos  
pays.

V) Le créole est un observatoire privilégié de  
l'évolution socio-économique et culturelle de nos pays.

L'histoire de nos pays est l'histoire d'une  
implantation progressive du français dans les couches  
populaires, implantation entraînant corrélativement soit un  
déracinement du créole (hors du créole) soit un reniement des  
valeurs symboliques attachées à cette langue, soit les deux. A  
cet égard, il convient de marquer les trois phases de ce  
reniement du créole dans la genèse de la conscience de classe  
et dans la formation sociale de nos pays, singulièrement la  
Guyane, la Guadeloupe et la Martinique.

Premier reniement, celui des colons qui, s'étant enrichis grâce

phénomène générateur de continuum entre les deux langues  
continuum dont l'effet majeur est l'accroissement du sens  
d'intercompréhension.

IV) Créole et français constituent deux pôles  
linguistiques dont la distance l'un par rapport à l'autre est  
variable dans l'histoire. Mais créole et français constituent  
aussi deux vecteurs de l'histoire psychosocioculturelle de nos  
pays.

V) Le créole est un observatoire privilégié de  
l'évolution socio-économique et culturelle de nos pays.

L'histoire de nos pays est l'histoire d'une  
implantation progressive du français dans les couches  
populaires, implantation entraînant corrélativement soit un  
déracinement du créole (hors du créole) soit un reniement des  
valeurs symboliques attachées à cette langue, soit les deux. A  
cet égard, il convient de marquer les trois phases de ce

reniement du créole dans la genèse de la conscience de classe  
et dans la formation sociale de nos pays, ainsi qu'il résulte de  
Guyane, la Guadeloupe et la Martinique.

Premier reniement, celui des colons qui, s'étant enrichis grâce

à la commercialisation réussie du tabac et du sucre entre 1625 (date fondation) et 1685 (application du Code Noir), vont prendre leurs distances au plan des représentations sociosymboliques avec la sphère socioculturelle créole. A une première période de difficile mise en valeur faite d'une relative proximité avec l'esclave africain va succéder maintenant chez le maître une distanciation d'avec l'esclave. Dès lors, le créole, produit d'une création commune, sera référée au nègre, voire à la "négrerie."

On assiste alors, à la création implicite et en creux du concept de Négritude. Concept assumé plus tard par Césaire, Senghor, Damas non pas en créole mais en français.

- Le retrait symbolique du colon blanc (béké) provoque l'investissement identitaire de l'esclave dans les valeurs créoles, qui deviennent alors chargées d'un symbolisme puissant, en prise tant sur la dimension libidinale que sur la réalité fonctionnelle de la communication..

-->le créole est tout à la fois Langue maternelle et langue matricielle, je veux dire par là : langue d'initiation





au monde et langue de structuration sociosymbolique et collective.

Nul doute que ce premier reniement du créole par la caste des colons blancs constitue un modèle anthropologique qui se reproduira ultérieurement. Il a comme fondement une conscience de classe et comme manifestation un fonctionnement raciologique de la société esclavagiste. Est-il utile de dire que nous touchons là à l'une des déterminations les plus tenaces des sociétés antillaises et guyanaises ?

Deuxième reniement celui qui, à partir de 1848 (abolition) avec points forts : 1881 (école laïque et obligatoire) et 1946 (départementalisation) va produire les classes moyennes et cela, bien entendu, à partir d'une ponction réalisées sur les classes populaires (serviles puis paysannes). En d'autres termes, les classes moyennes sont alimentées par un transfert opéré des classes populaires vers le sommet de la hiérarchie.

**Créolophobie et négrophobie**, soeurs jumelles engendrées par idéologie béké sont intériorisées par classes moyennes, privées, dans leurs stratégies d'ascension, de tout projet autonome. Il convient de se reporter, pour s'en

en monde et langue de structure sociale et collective.

Nul doute que ce premier reniement du créole par la caste des colons blancs constitue un modèle anthropologique qui se reproduira ultérieurement. Il a comme fondement une conscience de classe et comme manifestation un fonctionnement racologique de la société esclavagiste. Est-il utile de dire que nous touchons là à l'une des déterminations les plus tenaces des sociétés antillaises et guyanaises ?

Deuxième reniement celui qui, à partir de 1848 (abolition) avec points forts : 1881 (école laïque et obligatoire) et 1944 (départementalisation) va produire les classes moyennes et cela, bien entendu, à partir d'une fonction réalisée sur les classes populaires (serviles puis paysannes). En d'autres termes, les classes moyennes sont alimentées par un transfert opéré des classes populaires vers le sommet de la hiérarchie.

Créolophilie et négrophobie, sources jumelles engendrées par idéologie béké sont intercorréées par classes moyennes, privées, dans leurs stratégies d'ascension, de tout projet autonome. Il convient de se reporter, pour s'en

convaincre aux thèses de Fanon élaborées sur l'aliénation dans  
VOL 22/1938 BERNISS 1019

une perspective marxiste et sartrienne.

Il importe de bien préciser que le reniement du créole consiste non pas en un abandon de l'utilisation de ce dernier, mais à un rejet, une minoration des valeurs civilisationnelles qui y sont attachées, ce qui inexorablement provoque des effets d'interdiction et de raréfaction des circonstances de l'emploi. Il n'est pas insensé de dire que le fossé se creusant entre pôle créole et pôle français, ces deux langues fonctionnent alors comme un couple infernal au sein de ce qu'il est convenu d'appeler diglossie, autre dénomination du bilinguisme social (répartition de deux codes dans la société, en fonction de critères de prestige. Il se met alors en place une chaîne idéologique d'oppositions sémantiques qui, engendrées par premier reniement, va alimenter ce deuxième reniement. Il s'agit des oppositions suivantes :

formel/informel, culture/inculture, civilisation/barbarie, développement/sans développement, promotion/arriération, avenir/passé, richesse/pauvreté, public/privé, urbain/rural, extérieur/intérieur, véhiculaire/vernaculaire, intellectuel /affectif, etc...



une perspective marxiste et sartrienne.

Il importe de bien préciser que le reniement du  
 créole consiste non pas en un abandon de l'utilisation de ce  
 dernier, mais à un rejet, une minoration des valeurs  
 civilisationnelles qui y sont attachées, ce qui inexorablement  
 provoque des effets d'interdiction et de tarabotage des  
 circonstances de l'emploi. Il n'est pas inexact de dire que le  
 fossé se creusant entre pôle créole et pôle français, ces deux  
 langues fonctionnent alors comme un couple interne au sein de  
 ce qu'il est convenu d'appeler diglossie, entre dénomination de  
 bilinguisme social (répartition de deux codes dans la société,  
 en fonction de critères de prestige. Il se met alors en place  
 une chaîne idéologique d'oppositions sémantiques qui,  
 engendrées par premier reniement, va alimenter ce deuxième  
 reniement. Il s'agit des oppositions suivantes :

- forme\informel, culture\inculture, civilisation\barbarie,
- développement\sans développement, promotion\arbitraire,
- avenir\passé, richesse\pauvreté, public\privé, urbain\rural,
- extérieur\intérieur, véhiculaire\vernaculaire, intellectuel
- \collectif, etc...



ont accédé au statut des classes moyennes ont procédé -et  
procèdent- consciemment ou inconsciemment à ce reniement,  
l'attitude contraire étant une réaction intellectuelle après  
coup d'individus, travaillés par une idéologie alimentée aux  
sources d'une pensée de type révolutionnaire. Le troisième  
reniement, assez récent, remonte en faits aux années 1958-1962,  
période de mise en place gaullisme, générateur d'une  
politique sociale et économique marquant faillite <sup>à</sup> <sup>de'</sup> appareil  
productif mais en même temps créant assistance renforcée ainsi  
que déploiement d'une politique éducationnelle sans précédent  
(ne serait-ce qu'au niveau des infrastructures scolaires).

Ce troisième reniement procède des couches populaires elles-  
mêmes saisies par l'idéologie de la promotion sociale (mirage ?  
phantasme ? objectif accessible ?)

Résultat le plus significatif de ce processus est le  
suivant : si pendant la période précédente, le modèle maternel  
fourni aux enfants des classes rurales est globalement le



VSA 2214938 BERNISS 12/11  
créole, désormais, ce modèle tendra à ne plus être le créole, sans pour autant nécessairement être le français, langue non-totalement maîtrisée par un grand nombre de parents, désireux pourtant de fournir à leurs enfants un modèle socialement performant, générateur de réussite.

Il n'est, à cet égard, que de conter l'anecdote suivante, tout à la fois féroce et délicieuse : une mère dit à son enfant : je t'ai déjà dit que quand je t'appelle, il ne faut pas me répondre : "manman, mi moi", ce n'est pas correcte, il faut dire : "maman, voici moi".

Nous sommes-nous donc encore dans le vrai quand nous disons : le créole est la langue maternelle des antillais et des guyanais.

Ou même encore :

le créole est la langue maternelles des couches rurales de nos pays.

Tout porte, pourtant, à croire que le créole reste une langue matricielle pour les Antillais et les Guyanais, c'est-à-dire une langue qui fonctionne comme une matrice symbolique (au plan phantasmatique et/ou libidinal) et cela, alors même que sa réalité de langue maternelle tendrait à se rétrécir ou se diluer dans une exposition de plus en plus





2216938 BERN 155 130 12

précoce au français même non-standard.

Dans le même le français devient de plus en plus matriciel (et maternel) pour les couches qui s'y implantent. Matriciel parce que convoquant une imaginaire et une phantasmatique sociale de plus en plus prégnante, maternel parce que remontant de plus en plus vers les premiers apprentissages.

Ce dernier reniement est le plus grave parce que le plus mortifère pour une créolophonie vivante.

Car, à ce stade, le reniement touche non pas une classe, mais toute une population, dans ses couches les moins déracinées du fait linguistique et culturel créole.

Les défenseurs et promoteurs du créole (écrivains, linguistiques, théoriciens) font-ils alors figure d'illuminés au regard d'une situation apparemment marquée par l'inexorable ?

VI) L'Ecole est l'instrument objectif et privilégié de ces reniements, en ce qu'elle prône et consacre par ses rites, la philosophie d'une promotion sociale par le savoir et/ou les diplômes.

VII) La langue française est la clé de voûte du



VIII) L'introduction du créole à l'Ecole est donc un paradoxe historique. (Mais tant que nous n'aurons pas compris que le paradoxe est notre moteur historique, notre ressource énergétique, nous continuerons à ne rien comprendre à notre trajectoire historique. Nous ne comprendrons rien à ce qui fait notre CREOLITE).

Le créole, ne serait-ce qu'à titre expérimental à fait son entrée officielle à l'école, au terme du décret SAVARY de 1982.

L'entrée du créole à l'Ecole signifie-t-il alors que le conflit ait été résolu ? Que s'est-il passé ?

Il convient, pour bien comprendre ce phénomène, de prendre conscience des points suivants :

1e) Ce projet n'est pas spécifique au créole n'a pas spécialement été conçu pour lui. Il s'agit là d'un effet de système concernant les langues régionales hexagonales. Effet de système qui, lui-même, résulte d'avancées qui ne concernent pas seulement la France, mais qui sont mondiales (pensée écologiste, pratique de préservation et promotion du





v 21 2214938 BERNASS 15n 14  
patrimoine naturel et culturel).

2e) Ce projet n'a pas seulement pour fondement la défense et la promotion langue vernaculaire a été généré par un souci de lutte contre l'échec scolaire analysé comme provoqué dans des proportions importantes, par distorsion entre la langue officielle et la langue maternelle des élèves. Ce projet constitue une réaction contre l'illusion assimilant (dans la pratique républicaine la plus ancienne et la plus archaïque) langue officielle et langue de l'éducation.

3e) Ce projet apparaît à un moment précis du processus linguistique dans nos pays à savoir la tendance vers la "neutralisation progressive" du français et du créole, dans les compétences linguistiques des Antillais et Guyanais. Il n'est pas aberrant de penser que le progrès de l'implantation du français, non assortie d'une élimination du créole, tend à faire, à terme, de l'ensemble des locuteurs, des bilingues, même s'il s'agit d'une bilinguisme socialement déséquilibré

(patrimoine naturel et culturel).

2e) Ce projet n'a pas seulement pour fondement la défense et la promotion langue vernaculaire a été gèneré par un souci de lutte contre l'échec scolaire analysé comme provoque dans des proportions importantes, par distorsion entre la langue officielle et la langue maternelle des élèves. Ce projet constitue une réaction contre l'illusion assimilation (dans la pratique républicaine la plus ancienne et la plus archaïque) langue officielle et langue de l'éducation.

3e) Ce projet apparaît à un moment précis du processus linguistique dans nos pays à savoir la tendance vers la "neutralisation progressive" du français et du créole, dans les compétences linguistiques des Antillais et Guyanais. Il n'est pas aberrant de penser que la progrès de l'implantation du français, non assortie d'une élimination du créole, tend à faire, à terme, de l'ensemble des locuteurs, des bilingues, même s'il s'agit d'une bilinguisme socialement déséquilibré

pendant encore longtemps. En effet, contrairement à ce qui se passe à Haïti, les couches porteuses du créole tendent de plus en plus à être les couches porteuses du français et inversement. Les pôles de compétence linguistiques se sont beaucoup rapprochés même si les pôles symboliques sont encore éloignés.

L'opposition domination-résistance (matière du conflit) pourrait cesser de plus en plus de fonctionner au niveau de pertinence sociale pour entrer dans un cadre de pertinence individuelle : individu devient siège, objet et enjeu tout à la fois des conflits historiques symbolisés et portés par le couple infernal (de moins en moins infernal) créole/français.

Dès lors, la solution au conflit apparaît comme pouvant relever de la démarche éducationnelle formalisée dans l'Ecole. Voilà comment une langue-tabou, objet du rejet, est potentiellement devenue, par la magie d'un décret, une langue assumable, après des soubresauts et des résistances, par l'Ecole, dont l'une des missions est -on le sait-

pendant encore longtemps. En effet, contrairement à ce qui se passe à Haïti, les couches portuaises du créole tendent de plus en plus à être les couches portuaises du français et inversement. Les pôles de compétence linguistiques ne sont beaucoup rapprochés même si les pôles symboliques sont encore éloignés.

L'opposition domination-résistance (matière de conflit) pourrait cesser de plus en plus de fonctionner au niveau de pertinence sociale pour entrer dans un cadre de pertinence individuelle : individu devient siège, objet et enjeu tout à la fois des conflits historiques symbolisés et portés par le couple infernal (de moins en moins infernal) créole/français.

Dès lors, la solution au conflit apparaît comme pouvant relever de la démarche éducationnelle formalisée dans l'École. Voilà comment une langue, objet du rejet, est potentiellement devenue, par la magie d'un décret, une langue assumable, après des soubresauts et des résistances, par l'École, dont l'une des missions est - on le sait -



22A 6233 d'affranchir l'élève des entraves qui gênent son

BERN ASS 17n 16

épanouissement.

4e) Il apparaît clairement que l'introduction (volontariste et pas encore unanimiste : question de publicité) du créole à l'Ecole correspond à un projet politique de décolonisation culturelle et linguistique.

Cela revient à vouloir déhiérarchiser relations existant entre créole et français.

Cela est-il possible ? Cela est-il réalisable ?

Mon propos ne sera pas de savoir si cette décolonisation est une décolonisation arrachée, partagée ou octroyée. La présence de M. le Recteur et le fait qu'il ait consulté les créolistes en vue d'une concertation relative à l'introduction du créole comme matière facultative au baccalauréat, serait plutôt indice d'un dialogue voire d'une négociation. Ma problématique est ailleurs.

IX) Les modes et stratégies de décolonisation linguistique et culturelle en pays créolophone n'ont rien à voir avec les modes et stratégies de décolonisation politique dont nous avons tant de cas (je ne dis pas modèles) dans l'Histoire. Il doit y avoir, me semble-t-il, une spécificité

21-7-78 22/1/78

BERN ASS 17v

d'attaché l'école des entraves qui gênent son

épanouissement.

(e) Il apparaît clairement que l'introduction  
(volontariste et pas encore unanimiste : question de  
publicité) du créole à l'école correspond à un  
projet politique de décolonisation culturelle et  
linguistique.

Cela revient à vouloir déshériter les relations  
existantes entre créole et français.

Cela est-il possible ? Cela est-il réalisable ?

Mon propos ne sera pas de savoir si cette

décolonisation est une décolonisation arrachée, partagée ou  
outroyée. La présence de M. le Recteur et le fait qu'il ait  
consulté les créolistes en vue d'une concertation relative à  
l'introduction du créole comme matière facultative au  
baccalauréat, serait plutôt indice d'un dialogue voire d'une  
négociation. Ma problématique est ailleurs.

(X) Les modes et stratégies de décolonisation

linguistique et culturelle en pays créolophone n'ont rien à  
voir avec les modes et stratégies de décolonisation politique  
dont nous avons fait de cas (je ne dis pas modèles) dans

l'histoire. Il doit y avoir, me semble-t-il, une spécificité

221 6938

BERNASS 18/17

X) Quand deux langues sont en compétition

fonctionnelle dans une même niche écologique, l'une des deux est à terme éliminée par la plus forte.

Ici la notion de "force" n'a rien à voir avec ce qui, en sociolinguistique s'appelle force. Je veux entrer ici dans des considérations écologiques (écolinguistiques) sans lesquelles on ne comprend pas grand'chose, me semble-t-il, aux rapports des langues entre elles.

Il suffit, à cet égard, d'indiquer que l'introduction du créole à l'Ecole n'est pas autre chose que l'introduction du créole sur la niche écologique (historique) du français. On connaît les résultats catastrophiques pour la structure du créole d'une pénétration impréparée du créole sur la niche écologique du français, dans les médias (créole des radios libres).

Cette introduction du créole dans les médias constitue un avant-goût de ce qui se passera dans l'Ecole.

Faut-il pour autant se montrer frileux quant à la scolarisation du créole et chercher à le protéger contre le choc avec le pot de fer ?

Certainement pas, surtout si on raisonne d'un point de vue écologique.





doit pouvoir, au sein de l'écosystème scolaire, occuper une niche qui lui soit propre, en occupant dans la "chaîne trophique" une place où elle se préserve au maximum des déprédations du français tout en restant -et c'est important- en relation avec le français. L'Ecole est la seule institution qui puisse gérer, au plan de l'écologie linguistique et culturelle, les mécanismes complexes d'une chaîne trophique. Dans d'autres domaines l'Ecole le fait tous les jours (système de bourses aux enfants économiquement handicapés et autres mécanismes de compensation des inégalités socio-culturelles). Telle est, en tout cas, la définition de l'Ecole de Jules Ferry aujourd'hui tout à la fois si justement et si injustement décriée. Là est le défi de l'Ecole antillaise et guyanaise nouvelle, je veux parler de l'Ecole qui aura intégré le créole, car, dans nos pays l'Ecole ne sera jamais nouvelle tant qu'elle n'aura pas intégré le vernaculaire, ce qui demande des stratégies d'éco-développement particulièrement complexes. Car vous aurez compris que derrière tout cela, il y a une intégration de l'homme Antillais et Guyanais à son ENVIRONNEMENT : social, naturel, mais aussi mondial.



Autrement dit : L'Ecole qui, sur plusieurs siècles a été le garant de la minoration du créole se voit aujourd'hui confier un rôle exactement inverse : valoriser et promouvoir le créole.

Le renversement du rôle de l'Ecole dans nos pays reflète la dimension paradoxale des sociétés créoles et doit nous permettre de comprendre que ce qui dans une situation coloniale faisait notre abaissement peut dans la même situation coloniale provoquer notre épanouissement.

Je veux dire : ce qui nous apparaissait comme des tares peut, jusqu'à un certain point devenir un avantage : je veux parler de la francophonie qui me paraît aujourd'hui l'espace incontournable où nous jouerons notre salut. Je sais qu'au nom d'une pensée simpliste et manichéenne beaucoup de nos doctrinaires politiques refusent d'examiner toute réalité conceptuelle ou organisationnelle utilisant avec le préfixe franco. Mais l'objet de ces journées est de substituer la réflexion critique aux idéologies : les interventions de

Autrement dit : L'École qui, sur plusieurs siècles a  
 été le garant de la formation du créole se voit aujourd'hui  
 confier un rôle exactement inverse : valoriser et promouvoir le  
 créole.

Le renversement du rôle de l'École dans nos pays  
 reflète la dimension paradoxale des sociétés créoles et doit  
 nous permettre de comprendre que ce qui dans une situation  
 coloniale laissait notre abaissement peut dans la même situation  
 coloniale provoquer notre épanouissement.

Je veux dire : ce qui nous apparaissait comme des  
 farces peut, jusqu'à un certain point devenir un avantage : je  
 veux parler de la francophonie qui me paraît aujourd'hui  
 l'espace incontournable où nous jouerons notre salut. Je sais  
 qu'au nom d'une pensée simpliste et manichéenne beaucoup de nos  
 doctrines politiques refusent d'examiner toute réalité  
 conceptuelle ou organisationnelle utilisant avec le préfixe  
 franc. Mais l'objet de ces journées est de substituer la  
 réflexion critique aux idéologies : les interventions de



2286930 BERN 155 21 n 20  
Monsieur DARSIERES, de Monsieur JOS, de Madame THEBIA-MELSAN,

de Monsieur TETU, et tout à l'heure celle -j'en suis convaincu-  
de Monsieur le Recteur ~~en témoignent~~ sont propres à en  
témoigner.

Tout cela me permet d'introduire mon 12ème point :  
ce que l'histoire coloniale a raté dans le passé, nous devons  
(pouvoir) le réussir à l'avenir en commençant dès à présent à  
mettre en oeuvre les ressources et exploiter les gisements  
énergétiques qui sont ceux de la créolité. Une créolité dont je  
vous ai montré les rapports complexes qu'elle a avec la  
francophonie.

Je m'explique sur ce dernier point :

Aujourd'hui, nous sommes à un stade de développement  
où le conflit créole/français n'étant pas un simple conflit  
social, sociologique, traverse nos consciences. Nous devons  
donc travailler à une intégration du complexe non seulement  
dans notre vécu individuel et social, mais aussi dans notre  
vécu international.



CE QUE NOTRE HISTOIRE A ESQUISSE MAIS N'A PAS  
achevé, c'est une intégration caribéenne à la mesure des  
différents espaces créolophone, francophone, hispanophone,  
anglophone.

Il est indispensable d'opérer par étapes. Une  
première étape s'impose, c'est l'intégration caribéenne autour  
des créoles à base lexicale française, une intégration qui, du  
coup, associe l'espace francophone et l'espace anglophone  
(Sainte-Lucie, Dominique et Trinidad sont des territoires-  
charnières). La créolophonie est véritablement à la charnière  
de l'anglophonie et de la francophonie. Le sommet de DAKAR  
confirme une telle analyse puisqu'il nous permet à terme  
d'opérer un contact avec le Commonwealth.

Certains voient l'indépendance politique comme le  
préalable à la véritable intégration des Antilles et de la  
Guyane à leur environnement Caribéen. Ils raisonnent comme ceux  
qui diraient que pour introduire le créole à l'Ecole, il  
faudrait attendre que dans la société globale il soit devenu  
l'égal du français.

BERN 155 221 19938

BERN 155 221

Le des notes historiques a espulées mais n'a pas  
achevé, c'est une intégration caribéenne à la mesure des  
différents espaces créolophones, francophones, hispanophones,  
anglophones.

Il est indispensable d'opérer par étapes. Une  
première étape s'impose, c'est l'intégration caribéenne autour  
des créoles à base lexicale française, une intégration qui, du  
coup, associe l'espace francophone et l'espace anglophone  
(Sainte-Lucie, Dominique et Trinitad sont des territoires  
charnières). La créolophonie est véritablement à la charnière  
de l'anglophonie et de la francophonie. Le sommet de DAKAR  
confirme une telle analyse puisqu'il nous permet à terme  
d'opérer un contact avec le Commonwealth.

Certains voient l'indépendance politique comme le  
préalable à la véritable intégration des Antilles et de la  
Guyane à leur environnement Caribéen. Ils raisonnent comme ceux  
qui diraient que pour introduire la créole à l'École, il  
faudrait attendre que dans la société globale il soit devenu  
l'égal du français.



WSP 22A 1938  
Les mécanismes existants qui, à condition d'être bien étudiés et exploités, peuvent nous permettre une intégration dont le préalable ne peut être la+++++ question du statut. Je suis formel à cet égard. Je vous citerai d'ailleurs, au plan universitaire, une démarche qui confirme ce point de vue : le DULCC (Diplôme Universitaire de Langues et Cultures Créoles de l'Université des Antilles et de la Guyane). Actuellement en Guadeloupe, Guyane et Martinique, depuis 1984, bientôt organisé à Sainte-Lucie, à la Dominique et -on peut l'espérer- en Haïti. Il s'agit du premier diplôme pancaribéen dont je me félicite qu'il soit un diplôme ayant pour objet le créole, conçu alors, non seulement comme langue, mais encore comme culture.

Si une agence tel que l'ACCT nous permet d'avoir des fonds pour réaliser une telle opération, elle jouera à plein son rôle d'agence francophone. C'est cela aussi la francophonie ouverte et progressiste, telle que je l'entends.

Il est, d'autre part, indispensable de réimpulser le français à Sainte-Lucie, Dominique et Trinidad. Je vois déjà certains me taxant de vouloir reconstituer l'empire colonial français et de conforter une certaine nostalgie coloniale

BERNASS 23n

22

Les mécanismes existants qui, à condition d'être bien étudiés et exploités, peuvent nous permettre une

intégration dont le préalable ne peut être la+++++  
question du statut. Je suis formel à cet égard. Je vous cite  
d'ailleurs, au plan universitaire, une démarche qui confirme ce  
point de vue : le DULCC (Diplôme Universitaire de Langues et  
Cultures Créoles de l'Université des Antilles et de la Guyane).  
Actuellement en Guadeloupe, Guyane et Martinique, depuis 1984,  
vient d'être organisé à Sainte-Lucie, à la Dominique et -on peut  
l'espérer- en Haïti. Il s'agit du premier diplôme pancaribéen  
dont je me félicite qu'il soit un diplôme ayant pour objet la  
créole, conçu alors, non seulement comme langue, mais encore  
comme culture.

Si une agence tel que l'ACT nous permet d'avoir des  
fonds pour réaliser une telle opération, elle jouera à plein  
son rôle d'agence francophone. C'est cela aussi la francophonie  
ouverte et progressiste, telle que je l'entends.

Il est, d'autre part, indispensable de réimplanter le  
français à Sainte-Lucie, Dominique et Trinidad. Je vois déjà  
certains me taxant de vouloir reconstruire l'empire colonial  
français et de conforter une certaine nostalgie coloniale

22

française. Je m'en chaut ! Mais j'ajoute d'ailleurs tout de  
suite, en contrepoint, qu'il faut donner priorité absolue à

l'anglais à la Martinique et à la Guadeloupe même si en Guyane  
le portugais semble devoir partager avec l'anglais la  
prééminence. C'est cela aussi la francophonie, vecteur de  
convivialité et de partage.

Notre intégration caribéenne sera, quelque part, -  
n'en doutons pas- le reflet de l'intégration des nations  
européennes entre elles mais elle sera aussi et surtout à  
l'image de nos propres projections. Nous devons construire  
notre espace de **coopération multilatérale** à partir de la  
francophonie qui n'est pas seulement une conjoncture mais qui  
est aussi une appartenance et une légitimité constamment  
réaffirmé contre un centralisme oppresseur et un parisianisme  
étroit. Je n'ignore pas alors qu'on puisse, sur un autre bord,  
me suspecter de vouloir un grignotage progressif des  
prérogatives étatiques afin de préparer à plus ou moins long  
terme une indépendance de fait ou de droit. De cela aussi, peut  
me chaut !

BERNASS 26 n 23





228 21 6929 De tous ces propos, je me moque donc avec la plus grande impavidité, avec la certitude que ce n'est qu'en marchant que nous prouverons notre mouvement. Il y a la même proportion de gens obtus et paranoïaques à Paris et ici. Il faut faire avec ou sans eux, afin de constituer par la force de nos vœux politiques un grand marché culturel de la Caraïbe.

Tel est le message que je souhaitais vous délivrer en ma qualité de créoliste et de participant à ce qu'il convient d'appeler la mouvance CIRECCA, attachée à mettre en oeuvre une "certaine idée" de la francophonie ; idée que nous avons pour devoir non pas de quémander, mais d'organiser et de promouvoir avec tous les autres francophones mais à partir de notre initiative enfin débloquée de nos prérogatives enfin affirmées. Cela n'est pas pour plaire aux tenants d'une francophonie généreuse en parole et féroce impérialiste dans ses actes. Soyons en persuadés.

Je ne peux qu'appeler de mes vœux la mise en oeuvre, à partir de nos pays, d'une organisation de la francophonie des Amériques.

BERNASS 25/24

grande impavidité, avec la certitude que ce n'est qu'un  
marchant que nous provoquons notre mouvement. Il y a la même  
proportion de gens noirs et parisiens à Paris et ici. Il  
faut faire avec ou sans eux, afin de constituer par la force de  
nos volontés politiques un grand marché culturel de la Caraïbe.

Tel est le message que je souhaitais vous délivrer  
en ma qualité de coordinateur et de participant à ce qu'il  
convient d'appeler le mouvement CIRECCA, attaché à mettre en  
œuvre une "certaine idée" de la francophonie ; idée que nous  
avons pour devoir non pas de demander, mais d'organiser et de  
promouvoir avec tous les autres francophones mais à partir de  
notre initiative enfin déployée de nos prérogatives enfin  
affirmées. Cela n'est pas pour plaire aux tenants d'une  
francophonie générale en parole et très souvent impérialiste  
dans ses actes. Soyons en parvenus.

Je ne peux qu'appeler de mes vœux la mise en  
œuvre, à partir de nos pays, d'une organisation de la  
francophonie des Amériques.